



**FÉDÉRATION NATIONALE
DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Union Fédérale CGT DIR Ouest

**Déclaration CGT au Comité Social
d'Administration de la DIR Ouest
du 18 septembre 2024**

Après avoir dissout l'Assemblée Nationale au risque d'offrir le pouvoir à l'extrême droite, le président de la République continue de vouloir appliquer sa politique libérale au service du patronat en niant le résultat des élections. Cette situation est inacceptable.

La nomination de Michel Barnier comme Premier ministre tourne le dos au vote des Françaises et des Français, c'est un mépris de démocratie, les reculs sociaux, rejetés dans les urnes, vont se poursuivre et risquent même de s'aggraver.

Alors que les services publics, à commencer par l'hôpital et l'école, sont gravement en danger, on nous promet une nouvelle et violente politique de baisse des dépenses publiques.

Les politiques concernées, telles que le travail, la santé, l'éducation, la recherche, l'environnement, devraient pourtant être des priorités absolues. Face au déficit, il faut au contraire augmenter les recettes ! Or cette solution est systématiquement rejetée, avec un refus dogmatique de mettre sur la table l'imposition des plus riches et la taxation des dividendes qui explosent.

L'austérité c'est toujours pour les mêmes !

Avec la bénédiction du patronat, Medef en tête, l'aggravation de la politique contre nos droits sociaux est aussi à l'ordre du jour : retraite, assurance chômage, sécurité sociale... Dans le même temps, tout augmente sauf nos salaires et notre pouvoir d'achat continue à baisser !

En 2023, nous avons été des millions de salarié·es, de jeunes et de retraité·es à nous mobiliser pendant six mois contre la réforme des retraites. Emmanuel Macron est passé en force, il a été sanctionné par une lourde défaite aux élections européennes puis législatives.

L'UF CGT de la DIR Ouest invite l'ensemble des agents de la DIR Ouest à se joindre aux manifestations, dont celle du 1^{er} octobre 2024 initiées par les organisations et partis politiques sur la base de nos revendications :

- Pour l'abrogation de la réforme des retraites et des ordonnances Macron qui ont pour conséquences la réduction drastique des droits des travailleurs et travailleuses.

- Pour l'augmentation des salaires, pensions et minimas sociaux.
- Pour la défense et le développement de nos services publics et de nos industries.

Pour revenir sur les points de l'ordre du jour de ce CSA, Sur la Loi 3 DS, on ne peut aborder ce sujet sans rappeler le décès de notre collègue Patrice LE CHEVALIER le 14 août 2024 qui a subi les conséquences de la Loi 3 DS, avec la fermeture de son centre Château Gonthier et une mutation imposée de fait au CEI de la Séguinière.

Dans un premier temps, la compagne du collègue avait annoncé un suicide, une enquête est en cours et nous en attendons les conclusions. Même si ce n'était pas un suicide, après les informations que l'on nous a communiqué, les conséquences de la Loi 3 DS ont joué un rôle primordial dans la mort du collègue. C'est pourquoi nous demandons rapidement une enquête de prévention, sous la même forme que le suicide hors lieu de travail. Toutes réorganisations ont des conséquences sur la santé des agents, parfois irréversible, c'est pourquoi il faut arrêter ces politiques d'austérité et de casse du service public.

Sur la gestion immobilière du campus, la réunion en Formation Spécialisée commune DIRO – DREAL de ce matin nous a conforté dans notre sentiment de mépris. Les agents publics ne sont que des coûts vu de Bercy et de Matignon. Le RPIE (Responsable régional de la politique immobilière de l'État, rattaché au Préfet de Région) nous a presque demandé de le remercier de nous permettre de rester à l'Armorique, quel qu'en soit le prix.

Sur les bilans annuels de promotions et des mobilités, les documents ne nous permettent pas d'analyser les critères et méthodes de l'Administration afin d'apporter des critiques constructives et d'informer les agents, on n'est même pas sur du dialogue social, c'est simplement se moquer du rôle des représentants du personnel.

Nous revendiquons l'abrogation de la Loi sur la transformation de la Fonction Publique et le retour des promotions et des mobilités en CAP.

La CGT aimerait savoir si l'Administration compte appliquer, comme à la DIRA, la note ministérielle concernant les heures supplémentaires soit 70 % des heures payées / 30 % des heures récupérées.

Enfin la CGT déplore le manque de communication concernant la mise en place de la nouvelle assurance santé obligatoire, Alan, et la prévoyance.

Les représentant·es CGT au CSA de la DIR-Ouest